

FLASH-COVID

Syndicat des professeures et professeurs
de l'Université de Sherbrooke



Le travail professoral au de la mission universitaire

Bonjour à toutes et à tous,

À l'approche de la semaine de lecture, le SPPUS trouvait important de vous donner des nouvelles de l'état d'avancement des travaux du SPPUS en lien avec la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement.

Depuis le début de la session d'automne, le SPPUS a rencontré à de nombreuses reprises la direction de l'Université. Un [communiqué intersyndical](#) a été publié le 28 septembre dernier sur les enjeux actuels pour les professeures et professeurs.

À propos des lettres d'entente

- [Lettre d'entente 2020-01](#) (Réunions à distance) : se renouvelait automatiquement pour la session d'automne. Elle est donc toujours en vigueur.
- [Lettre d'entente 2020-02](#) (Dépenses admissibles en vertu de 26.07 et 20.17) : se renouvelait automatiquement pour la session d'automne. Elle est donc toujours en vigueur.
- [Lettre d'entente 2020-07](#) (Congé d'éducation continue) : est toujours en vigueur.

Le SPPUS n'a pas jugé bon de renouveler la lettre d'entente sur la suspension des délais pour déposer un grief ni celle permettant le report d'évaluations futures. Le SPPUS s'est toutefois entendu avec la direction de l'Université pour que les membres qui déposeront leur dossier pour renouvellement de contrat, permanence et rangs universitaires puissent inclure dans la section 2.2 du formulaire, une section sur des circonstances particulières qui auraient eu des impacts non désirés sur le déroulement de la carrière.

Pour ce qui est de la lettre d'entente 2020-05 sur l'enseignement en mode alternatif, c'est plus compliqué. Alors que la direction de l'Université n'a pas accepté de reconduire ces lettres avec plusieurs partenaires syndicaux, les associations et syndicats du personnel enseignant (SPPUS, SCCCUS, APPFMUS, AIPSA) travaillent actuellement ensemble sur la possibilité d'une lettre d'entente conjointe qui enverrait le message à la direction que la manière dont l'enseignement se fait présentement nécessite un encadrement spécifique.

L'évaluation de l'enseignement

Sur le plan de l'évaluation de l'enseignement, le souhait du SPPUS aurait été que les évaluations aient lieu seulement à la demande des professeures et professeurs. La direction pour sa part tient à une évaluation systématique des enseignements. Si les partenaires syndicaux du personnel enseignant trouvent intéressant de sonder les étudiantes et les étudiants sur leur « expérience » d'apprentissage en temps de pandémie, ils ne sont toutefois pas d'accord pour que les évaluations se tiennent comme à l'habitude alors que le contexte actuel n'a rien d'habituel. Nous considérons que cela induit une pression non nécessaire sur le corps professoral à ce moment-ci et que les résultats des évaluations ne seraient pas révélateurs des capacités d'enseignement en contexte normal. Différents paramètres ont finalement été négociés pour prendre en compte ces préoccupations: [Communiqué sur les évaluations de l'enseignement](#).

La surcharge dans la tâche professorale

Lors des nombreuses rencontres avec la direction de l'Université, des discussions ont eu lieu sur les enjeux liés à l'exercice de notre tâche en temps de pandémie et dans la perspective où la décision de la direction aura été de faire le plus de présentiel possible. Les enjeux qui sont toujours en discussion avec la direction de l'Université concernent la surcharge de travail dans la tâche professorale. À cet égard, le SPPUS a déposé un projet de lettre d'entente à la direction de l'Université, dans le souhait que des solutions concrètes pour reconnaître cette surcharge soient négociées.

La souplesse dans l'exercice de nos fonctions

Le SPPUS souhaite réitérer ici l'importance d'un campus vivant et de ne pas « virtualiser » notre lieu de travail. Cependant, nous avons à de multiples reprises demandé à la direction de faire preuve de plus de souplesse à l'égard des modalités d'enseignement en présentiel ou à distance. Nous comprenons que cette question est délicate pour la direction de l'Université et pour l'équilibre fragile à maintenir entre le plus d'enseignement en présentiel possible et les cours qui pourraient basculer à distance. Le SPPUS est tout de même d'avis qu'en ces temps particuliers, il est impératif de tenir compte des réalités de chacun. Dans ces réalités, les déplacements interurbains entre zone rouge et zone orange ont surtout été évoqués depuis une semaine, mais des enjeux liés à la conciliation travail-famille sont également à prendre à considération. Le souci de préserver la santé d'un parent comme d'un tout petit peut devenir un motif légitime pour souhaiter enseigner à distance même si cette situation ne peut faire l'objet d'un billet médical.

Faire preuve du respect de chacun dans les décisions tout en maintenant un équilibre entre les cours qui sont donnés en présentiel et à distance devient donc un objectif souhaitable. L'objectif étant toujours de faire « le plus possible en présentiel », le SPPUS vous invite à envisager la fin de la session et la session d'hiver dans cette perspective.

J'espère que vous allez bien.

Julie Myre-Bisaillon
Présidente